



ma ville

Le magazine de Merlimont

Juin 2023



www.merlimont.fr

Un été à Merlimont

Marché gourmand Pique-nique du 14 juillet
Soirées à thème Culture Sport
Feu d'artifice Concerts

Tout le programme ICI

Du 10 juillet au 28 août 2023

Bureau d'Informations Touristiques
www.merlimont.fr Merlimont en Côte d'Opale



Chères Merlimontoises, chers Merlimontois

Nous sommes à l'aube d'un été qui s'annonce d'ores et déjà très riche en animations. En amont, notre avant saison a été marquée par le succès du Festi'vintage, porteur d'une nouveauté avec le premier bain vintage, suivi par les animations du Festi'nature et du Merlimont en Mer qui ont prolongé cette dynamique pour nous amener à la saison estivale.

Concerts, soirées à thèmes, festivités du 14 juillet, feu d'artifice, stage, animations touristiques, sans oublier les nombreuses manifestations du secteur associatif, sont au programme pour vous faire passer un été mémorable à Merlimont. La saison se clôturera avec la mythique course semi-nocturne « La Complice » pour la plus grande joie des sportifs. Dès l'automne, les festivités reprendront avec les journées du patrimoine et la toute première édition du Tremplin des talents.

Le charme, l'authenticité, l'espace... Ces trois mots rythment l'équipe municipale et les agents qui mettent tout en œuvre au quotidien

pour que vous profitiez pleinement des atouts de notre belle commune. C'est dans cette perspective que le budget 2023 a été voté, sans augmentation de la part communale de la taxe foncière. Malgré l'inflation des coûts de l'énergie qui nous contraint à réduire notre investissement, les projets majeurs concernant la voirie, la place de la Chapelle et la réhabilitation du city-stade sont prévus.

Dans le même temps, le conseil municipal et moi-même, avec le soutien des élus de la CA2BM, poursuivons nos investigations pour la requalification du front de mer. Un dossier au centre de ce magazine y est consacré et j'y reviendrai, entre autres sujets, lors de la réunion estivale d'informations communales du 22 juillet.

En attendant la concrétisation de tous ces beaux projets, je vous souhaite à toutes et à tous de passer un merveilleux été, et de profiter pleinement des moments de joie que nous procure la vie.

Votre Maire,

Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS

Vive la vie à Merlimont!

SOMMAIRE

- 4 - Infos pratiques
- 6 - Infos CA2BM
- 8 - Merlimont et vous
- 10 - Bien vivre à Merlimont
- 13 - Budget
- 14 - Le dossier du mag
- 16 - Ecologie
- 18 - Les travaux / les projets
- 20 - L'école / La vie associative
- 22 - Bienvenue à Merlimont
- 23 - Retour sur / Agenda

Magazine "Aime ma ville"
Place de la Haye - 62155 MERLIMONT
03 21 94 72 18 - communication@merlimont.fr

Chef de la publication :
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS
Conception, rédaction :
Service communication - Julie DELHAYE
Photos et images :
Service communication, service animation,
M. Hantson, M. Bernier, M. Burny, Adobe Stock
Impression : imprimerie VAG - 62630 Etaples

Recensement dès 16 ans

Tout jeune Français doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie dans les 3 mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire. L'attestation de recensement est obligatoire pour réaliser certaines démarches comme l'inscription au baccalauréat, sur les listes électorales à sa majorité ou à la journée "défense et citoyenneté". Le jeune doit se présenter en mairie, muni de sa carte d'identité et de son livret de famille.

Les horaires de l'éclairage public

L'allumage du soir et l'extinction du matin se font selon une horloge astronomique (c'est-à-dire basés sur les heures de lever et coucher du soleil) Par exemple, le rallumage programmé à 6h ne s'effectuera que si l'heure de lever du soleil est prévue après 6h. L'allumage le soir se fait selon l'horloge astronomique.



Du 15 juin au 15 septembre :

> extinction de 2h à 6 h sur les voies (et connexes) suivantes : boulevard de la Manche, route du Touquet, avenue de la Plage, place de la Gare, rue de la Station, rue Adolphe Leroy, rue Camille Delacroix, rue Auguste Bibliocq, rue Joseph Daubrègè, route d'Étaples, route de Saint Josse, route de Berck, Route de Rang du Fliers

> extinction de 1h à 6h pour le reste de la ville

Du 15 septembre au 15 avril :

> extinction de minuit à 6h sur les voies principales
> et de 23h à 6h sur le reste de la commune.

En cas de problème, vous êtes invités à envoyer un mail à la mairie mairie@merlimont.fr. Notre prestataire sera rapidement prévenu. Merci d'être le plus précis possible dans la localisation du candélabre défectueux.

Registre communal des personnes vulnérables ou isolées

En prévision d'une situation de crise exceptionnelle, la commune, par l'intermédiaire du CCAS, invite les personnes âgées et vulnérables vivant à domicile, à se faire connaître. Cette inscription est une démarche volontaire et peut être faite par le demandeur lui-même ou par une tierce personne.

Les personnes qui souhaitent figurer dans ce registre et bénéficier ainsi du suivi mis en place par la commune, sont invitées à se présenter à l'accueil de la Mairie ou appeler le 03 21 94 72 18.

Une aide financière pour les lycéens

La Municipalité accorde une aide financière de 50€ à chaque lycéen merlimontois, pour l'achat de matériel scolaire, jusqu'en terminale.

Il peut en faire la demande du 1^{er} septembre au 31 décembre. Pour cela, il doit se rendre à l'accueil de la mairie avec un RIB, son livret de famille et un certificat de scolarité.

Stationnement gênant



Pour assurer la sécurité de chacun et faciliter le partage de l'espace urbain, il est important de respecter les règles de stationnement. Nous vous rappelons que sur l'ensemble de la commune et conformément au Code de la Route, le stationnement n'est pas autorisé sur les trottoirs afin de laisser un passage pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les poussettes. Se garer sur un trottoir est considéré comme un stationnement très gênant, punissable d'une amende forfaitaire de 135 €.

Nuisances

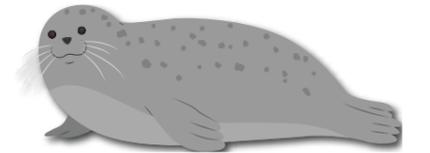
Pour rappel, les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses et tous autres appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur volume sonore, ne peuvent être effectués que les jours suivants :
→ Du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 14h à 19h
→ Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
→ Le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12h

Vélo : voir et être vu

L'éclairage du vélo est très important pour faire du vélo en toute sécurité. Quelques règles indispensables doivent être respectées : L'éclairage est obligatoire la nuit et le jour lorsque la visibilité est insuffisante. Il doit toujours être visible. La nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, vous devez porter un gilet haute visibilité. Respectez ces recommandations pour que le vélo reste toujours un plaisir !

Ilot de tranquillité

La présence de phoques sur nos côtes est un phénomène normal et habituel. Les phoques passent la moitié de leur temps à terre pour se reposer, se reproduire et muer. Régulièrement, les services municipaux sont appelés pour intervenir sur des phoques échoués. Pourtant, un phoque posé sur la côte n'est pas forcément en difficulté ! Seuls les jeunes individus fatigués, amaigris ou blessés sont réellement en situation de détresse. Si tel est le cas, les agents mettent en place un "îlot de tranquillité" afin que l'animal ne soit pas dérangé, et préviennent l'observatoire Pelagis qui prend alors en charge l'animal. Si vous croisez un phoque, éloignez-vous de l'animal, ne le touchez pas. Il peut vous transmettre des maladies ou même vous blesser s'il se sent en danger. Pour rappel, l'atteinte à une espèce protégée est un délit et passible d'une contravention de 750€.



Surveillance de la plage

Durant la saison estivale, le service commun met en place la surveillance de la plage et de ses usagers. Une équipe de nageurs-sauveteurs civils, soutenue par des CRS pendant la haute saison, assure votre sécurité dans l'eau et sur le sable.

HORS SAISON / 12h - 18h

- du 15 avril au 25 juin : les week-ends et les jours fériés

- les 2, 3, 8 et 9 septembre

PLEINE SAISON / 11h - 19h

- tous les jours du 30 juin au 27 août

Surveillance des eaux de baignade

Connaître la qualité de l'eau de baignade est un moyen pour prévenir tout risque pour la santé des baigneurs. A partir du mois de mars et tout au long de la saison estivale, la commune, comme chaque année, va procéder à des contrôles pour assurer la qualité de l'eau. Ces vérifications seront réalisées toutes les semaines pendant les deux mois d'été. A chaque prélèvement, les résultats sont mis à la disposition du public. Les prélèvements et analyses d'eau sont réalisés par les laboratoires agréés par le ministère en charge de la santé. Le point de prélèvement est défini dans la zone de baignade la plus fréquentée ou présentant le plus grand risque de pollution.



Merlimont a la côte !
Une vidéo de la plage publiée le 16 mai sur le facebook de la ville : *Merlimont en Côte d'Opale* a récolté plus de 110 000 vues et 5200 likes. .
Des chiffres records qui démontrent la popularité grandissante de notre belle station.

Ils sont là pour rendre vos vacances plus belles !

Le service animations propose pendant la saison estivale, mais aussi tout au long de l'année, des activités variées axées sur les loisirs, la culture, le sport et surtout le plaisir ! Pour vous renseigner ou pour prendre vos réservations pour une animation, Marie-Léa, Nelly et Quentin vous accueillent de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, au premier étage du bureau d'informations touristiques.



Le bureau d'informations touristiques de Merlimont vous accueille et vous conseille sur les attractions locales, les événements et les activités à faire dans notre ville et notre territoire. Carole, Clément et Adrien vous feront découvrir les richesses de notre ville et de ses environs. Vous trouverez également au B.I.T une boutique avec



un large choix de souvenirs, de produits et d'idées cadeaux ainsi qu'un espace librairie.

Bureau d'Informations Touristiques, Place de la Chapelle.

Horaires d'ouverture :

1^{er} juillet au 31 août :
lundi au dimanche : 9h - 12h30 / 14h - 18h

1^{er} au 30 septembre :
lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h
samedi et dimanche : 10h - 12h / 15h - 17h

1^{er} octobre au 31 mars :
lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h
samedi : 10h - 12h / 15h - 17h

1^{er} avril au 30 juin :
lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h
samedi et dimanche : 10h - 12h / 15h - 17h

La réunion estivale d'informations communales se tiendra le samedi 22 juillet à 9h30 - salle polyvalente, place de la Gare

Nous contacter :

Mairie de Merlimont
Place de la Haye
03.21.94.72.18
mairie@merlimont.fr

Vous informer

Facebook : Merlimont en Côte d'Opale
Site internet : www.merlimont.fr
Magazine «Aime ma ville» Merlimont Infos

Dans le cadre de la rénovation de l'habitat privé, la CABM propose un accompagnement et des aides sur le territoire aux propriétaires, occupants ou bailleurs qui engagent des travaux importants de réhabilitation de leurs logements pour des conditions de vie plus dignes.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la CA2BM :

Vous prévoyez d'effectuer des travaux d'économie d'énergie dans votre habitation de plus de 15 ans ou vous êtes propriétaires bailleurs et êtes désireux d'améliorer le confort de vie de vos locataires ? Vous voulez adapter votre habitation au handicap ou au vieillissement ? L'OPAH est faite pour vous !

Elle permet :

Une visite du domicile, gratuite pour tous, par l'opérateur Citémétrie, le bureau d'étude en charge de l'OPAH qui établit un diagnostic de votre habitation.

Un accompagnement technique et financier du montage du dossier ANAH au versement des aides

Le versement d'une prime supplémentaire de la CA2BM pouvant atteindre 1000 euros par dossier.

Objectifs : Baisser vos factures d'énergie et augmenter votre confort de vie !

Pour plus de renseignements :

Citémétrie - Emeline Pruvost : 03 21 91 86 00 - 06 98 32 62 08
emeline.pruvost@citemetrie.fr
permanence de Berck-sur-Mer, au service ADS de la CA2BM,
459 rue de l'Impératrice - 3^{ème} mercredi matin du mois (9h- 11h)

Service Habitat - 11/13 place Gambetta, 62170 Montreuil-sur-Mer
03 21 06 66 66 - habitat@ca2bm.fr



L'aide au ravalement de façade

Vous avez un dossier en cours avec l'Agence Nationale de l'Habitat (hors Ma Prime Rénov') et vous avez un dossier avec l'OPAH de la CA2BM ? Vous projetez de faire votre ravalement de façade ?

Peut-être, êtes-vous éligible à l'aide créée par la CA2BM en 2021, sous certaines conditions :

- Être propriétaire occupant sur le territoire de la CA2BM avec un dossier ANAH en cours (avec notre OPAH ou un dossier antérieur)
- Avoir une façade visible depuis le domaine public (façade/ pignon sur rue)
- Ne pas avoir commencé la rénovation avant le dépôt du dossier et la notification de la subvention accordée
- Les travaux doivent être conformes aux documents d'urbanisme et doivent être déclarés et soumis à autorisation de la commune sous forme d'une déclaration préalable aux travaux.
- Avoir terminé les travaux dans un délai maximum de 1 an à compter de la notification d'attribution et pouvoir justifier des dépenses réalisées dans ce délai.

L'aide est de 30 % du reste à charge (HT) après travaux et sur facture acquittée, autres aides déduites (aide communale par exemple) et est plafonnée à 1500 €, sous réserve du budget alloué par an.

Les permanences HABITAT à votre service :

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) :
au Point Justice, Cottage des Dunes, Rond-point du Cottage à Berck-sur-Mer.
Sur RDV au 03 59 61 62 59 ou au 03 21 89 90 41

Citémétrie : au Service ADS de la CA2BM, 459 rue de l'Impératrice
03 21 91 86 00 - 06 98 32 62 08

Espace Conseil France Rénov' :
au Service ADS de la CA2BM, 459 rue de l'Impératrice à Berck-sur-Mer
le 4^{ème} mercredi de chaque mois sur RDV au 03 21 41 70 07

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet de la CA2BM / onglet logement.

France services : le service public au cœur des territoires

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques. France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives.

Retrouvez les points d'accueil proches de chez vous :

ETAPLES

France Services d'Etapes
9 rue du Général Obert
03 21 94 16 71

BERCK SUR MER

France Services Cottage des Dunes
2 rond point du Cottage
03 21 89 37 29



Commerçants, artisans : J'ai un projet, je me fais accompagner !

Vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise ?
Moderniser votre commerce ? Investir dans de nouvelles machines ?
Développer votre présence sur les réseaux sociaux ?...

Vous ne le savez peut-être pas mais l'Etat, la Région et la CA2BM proposent de nombreux dispositifs (subvention, prêt d'honneur, diagnostic numérique, etc.) pour aider à la concrétisation de votre projet ou répondre à des difficultés temporaires :

« Je souhaite créer un commerce mais je dois réaliser des travaux d'aménagement pour améliorer les conditions d'accueil de ma clientèle (enseigne, électricité, peinture...) » : Subvention possible de la Région à hauteur de 20% des travaux.

« Je suis artisan boulanger et je souhaite investir pour renouveler mon four à pain devenu trop énergivore » : Subvention possible de la CA2BM à hauteur de 25% de l'investissement.

« Je rencontre des difficultés de trésorerie pour payer mes fournisseurs » : Avance remboursable possible auprès de la Région.

Pour chacun de ces cas, mais également d'autres, un accompagnement spécifique est possible en contactant le service développement économique de la CA2BM : entreprises@ca2bm.fr ou 03 21 89 98 40.

Les ateliers du numérique

La CA2BM, au service de Fabrique de Territoire a organisé la 4^{ème} édition de la tournée Côte d'Opale Google Ateliers Numériques. Celle-ci s'est déroulée début mars sur les territoires du Montreuillois et de Desvres-Samer et plus particulièrement le 13 mars à Merlimont.

Durant ces ateliers accessibles à tous et sans frais, près de 100 entreprises se sont formées aux outils numériques pour booster leur activité en ligne.

Au programme : conférences sur les thématiques du plan de communication, du référencement local et naturel, des réseaux sociaux et du tourisme !

Restez connectés.

La 5^{ème} édition de la tournée Côte d'Opale se déroulera à l'automne prochain.



RLPI - Règlement Local de Publicité Intercommunal

Le RLPI est l'unique document réglementaire qui régit les publicités, les enseignes et les pré-enseignes. Ces supports de communication sont soumis à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie. Leur installation doit être conforme à des conditions de densité, de format et faire l'objet de déclaration ou d'autorisation préalable.



RENSEIGNEMENTS

SERVICE URBANISME - PÔLE DE BERCK-SUR-MER
459 RUE DE L'IMPÉRATRICE - 62600 BERCK
(03 21 89 90 13 / adsberck@ca2bm.fr)

assure les missions du service commun pour les communes suivantes :

Merlimont

Airon-Notre Dame, Airon-Saint-Vaast, Berck-sur-Mer, Colline-Beaumont, Conchil-le-Temple, Groffliers, Rang-du-Fliers, Tigny-Noyelle, Waben.



Rendez-vous sur le site : www.ca2bm.fr/developpement-du-territoire

La lettre économique fait le point tous les deux mois sur l'actualité des entreprises et des partenaires économiques locaux. Vous y retrouverez également des témoignages d'entrepreneurs, commerçants et artisans, accompagnés dans la création ou le développement de leur activité professionnelle, et les dates des prochains grands rendez-vous à ne pas manquer sur notre territoire.



Nouvelle permanence pour la Police Municipale

Afin d'assurer au mieux ses pouvoirs de police, le Maire est tenu de mettre en œuvre les moyens nécessaires comme la création d'une police municipale.

L'agent de police municipale est responsable du maintien de l'ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la santé publique. Il applique et veille au respect des pouvoirs de police du Maire dans la commune. Il est également responsable du contrôle et de la rédaction des arrêtés municipaux relatifs à l'urbanisme, à la circulation routière, au stationnement et aux rassemblements dans la municipalité.

Pour toute question, le policier municipal vous reçoit lors de sa permanence le mardi de 12h à 13h.

Nouveau service pour déclarer son meublé de tourisme

Beaucoup d'entre vous louent un meublé de tourisme, une chambre d'hôte ou encore un mobil-home. Tous les vacanciers doivent régler une taxe de séjour. Les hébergeurs ont l'obligation de déclarer cette taxe de séjour, ce qui est désormais possible par internet.

Il vous suffit de vous connecter sur la plateforme en ligne www.declaloc.fr et de suivre les indications. Vous téléchargez ensuite instantanément votre récépissé de déclaration et vos informations sont transmises automatiquement au service taxe de séjour.



Service National Universel

Jeudi 27 avril, s'est déroulée la cérémonie de clôture du Service National Universel de Merlimont. Mme la Sous-préfète Isabelle Fradin-Thirode, Mme la conseillère du DASEN Hélène Hannoïr, Mme Le Maire de Merlimont Mary Bonvoisin Alves Dos Santos, Monsieur le président de la Ligue de l'Enseignement Daniel Boys, entre autres, sont venus à la rencontre de ces jeunes lors de cette cérémonie.

Pour la troisième année consécutive, le centre des Argousiers de Merlimont a accueilli ces 111 jeunes de 15 à 17 ans. Ils ont réalisé ce séjour afin d'acquérir les valeurs véhiculées par cet engagement citoyen : affirmer leurs valeurs citoyennes, être utiles aux autres, agir pour une société solidaire, construire un parcours qui leur ressemble.

Cette formation, basée sur le volontariat, a permis aux jeunes de vivre une expérience unique et intense, marquée par des moments de partage et de cohésion.

Deux nouveaux séjours sont programmés en juin et juillet. 140 volontaires seront de nouveaux présents et prendront part aux commémorations de la commune.



Les élections sénatoriales

Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2023. Ces élections permettent à un collège électoral, comprenant les sénateurs, les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux et les délégués des conseils municipaux, d'élire 170 sénateurs, pour un mandat de 6 ans renouvelable.

Les délégués du Conseil Municipal de Merlimont, 7 titulaires et 4 suppléants, ont été désignés par et parmi tous les élus du Conseil Municipal le 9 juin dernier.

Titulaires :

Mary Bonvoisin Alves Dos Santos, Didier Bricout, Amélie Jankowski, Jean-Christophe Demarey, Jessica Dall'Acqua Dumaine, Laurent Lefebvre et Sandra Castelan.

Suppléants :

Claude Scanu, Céline Pinguet, Eric Lemay et Marie-Hélène Lecuyer.

Le distributeur de la plage

En 2020, La Municipalité a décidé d'installer un distributeur automatique de billets suite à la fermeture de la Poste sur le secteur plage. Une convention a été mise en place avec le Crédit Agricole : la commune a financé le distributeur et son installation pour un coût d'environ 78 000€, auxquels il convient d'ajouter le coût de l'assurance et un paiement au Crédit Agricole du différentiel si le nombre de retraits est inférieur au quota fixé par la banque. Si ce différentiel est supérieur, la banque reverse une somme à la commune. En 2023, le bilan est plus que positif puisque les chiffres vont bien au delà du seuil déterminé par la convention. De ce fait, la commune a reçu une somme conséquente de la banque.

Le calendrier des manifestations merlimontoises a été transmis à la banque pour que le distributeur soit toujours opérationnel lors des jours de forte demande.



Un vibrant hommage a été rendu à Eddy Owczarczak, président des Anciens Combattants, disparu en ce début d'année.



Mme Le Maire a tenu à remercier les agents des services techniques ainsi que l'entreprise OTP qui se sont impliqués dans la rénovation du Monument.

Le conseil municipal des jeunes est désormais actif à Merlimont !

Lors de la première séance de l'année du conseil municipal, les élus ont voté pour élire 7 jeunes, âgés de 10 à 13 ans, qui siégeront au conseil municipal des jeunes pour 2 ans. Au terme de leur élection, ils se sont vu remettre, des mains de Mme le Maire, une écharpe tricolore et une carte de conseiller municipal jeune.

En plus de pouvoir découvrir les institutions, ils sont les représentants de la jeunesse et participent aux événements de la commune. Ces jeunes ont également la possibilité de donner leurs idées sur des thématiques comme le sport, les loisirs, la culture, le développement durable et le cadre de vie de Merlimont.

Et des idées, ils en ont ! Que ce soit pour améliorer le quotidien et le cadre de vie des Merlimontois, favoriser le sport mais surtout, sensibiliser la population à la préservation de l'environnement.

Ces jeunes ont d'ores et déjà pris part à certaines manifestations en étant jury de l'élection des personnalités Vintage de Merlimont lors du Festi'vintage.

Mais la toute première mission de grande envergure que leur a confiée Mme le Maire, était de participer à l'inauguration du monument aux morts, récemment rénové. Ainsi, ils ont eu l'idée de mettre en image l'histoire du monument. Avec l'aide des services et des élus, une bâche a été réalisée et apposée sur la place des anciens combattants. Elle a été dévoilée le 8 mai, lors de l'inauguration officielle. Bravo à eux et merci pour leur investissement citoyen !

Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai a eu lieu la cérémonie commémorative, 78 ans après la fin de la seconde guerre mondiale et la capitulation de l'Allemagne nazie. Après une messe à l'église St Nicolas, Mme Le Maire, le Conseil Municipal, le Conseil Municipal des jeunes, les Anciens Combattants, les agents et les Merlimontois se sont réunis autour du Monument aux Morts pour une cérémonie empreinte de solennité et d'émotion. Ce fut l'occasion d'inaugurer le monument aux Morts, fraîchement rénové.

Le Monument aux Morts de Merlimont a été inauguré le 20 octobre 1921 par M. Camille Delacroix, maire de Merlimont, en présence de vétérans de 1870, des soldats et représentants des défunts de la guerre de 1914-1918. C'est son sculpteur, M Jules Dechin, qui lui donna un nom : la dernière pensée du soldat mourant. Appuyé sur son bras droit sur un bord de mur écroulé, un soldat tient entre ses mains, le drapeau français. Il n'est pas armé, son casque git au sol et son regard est tourné vers le ciel. Sur ce monument sont inscrits les noms de 43 soldats de la guerre 14-18, 5 soldats de la guerre 39-45, 2 soldats de la guerre d'Indochine et 13 victimes civiles.



"Habitants de Merlimont, notre superbe monument est placé sous votre protection, quand vous passerez devant, découvrez-vous, recueillez-vous, pensez un instant à nos morts."
Camille Delacroix.



Aymeric Dupont, Chloé Demarey, Mélissa Frère, Arthur Poiret, Elissa Clipet, Elliott Markowski et Victoria Lévêque sont les représentants de la jeunesse merlimontoise jusqu'en 2025.



Merlimont aime ses aînés

La ville de Merlimont, par le biais du CCAS, organise, réunit et entretient des relations privilégiées avec ses séniors. Cette année a encore une fois été riche d'animations et de rencontres.

Une balade en Baie de Somme

Les aînés de la commune ont participé ce jeudi 22 juin à une "balade en Baie de Somme". Promenade, déjeuner à bord d'un train touristique et après-midi découverte de la Baie de Somme à bord du bateau Le Charcot ont rythmé cette belle journée.

Une soirée "années 80" qui a enflammé Merlimont

Début mars, une soirée sur le thème des années 80 était organisée par le CCAS de Merlimont. Ouverte à tous, elle a connu un grand succès. Beaucoup de monde s'est déplacé pour chanter et danser sur les tubes de DJ Tof.

L'organisation d'événements festifs tels que celui-ci permet au CCAS de soutenir des projets de sorties et d'actions sociales.



La semaine bleue

Début octobre, comme chaque année, des animations vont être organisées dans le cadre de la semaine bleue. Restez attentifs !

Repas des aînés, semaine bleue, colis de Noël, voyage organisé... Pour tout savoir de l'actualité du CCAS de Merlimont, n'hésitez pas à vous rendre en mairie ou à vous abonner au "Merlimont Infos" en nous transmettant votre mail à communication@merlimont.fr. Nous vous rappelons que seule l'invitation au repas des aînés est transmise par courrier.



Parcours du cœur

Vous étiez nombreux à vous réunir ce dimanche 7 mai pour la marche des "parcours du cœur". Organisée par l'association Randopale en partenariat avec la Municipalité et la fédération française de cardiologie, c'est la plus grande opération de prévention santé en France. Elle a pour objectif de promouvoir une bonne hygiène de vie afin de faire reculer les maladies cardiovasculaires. Félicitations à tous les participants !

Deux nouveaux visages au service animations

Auparavant médiatrice scientifique et culturelle au zoo d'Amiens et guide nature au parc du Marquenterre, Marie-Léa Guerlin a récemment intégré le service animations, jeunesse et vie locale.

Passionnée de nature, elle s'occupe principalement des animations en rapport avec le développement durable, le patrimoine et la culture.

Quentin Motte, quant à lui, a intégré le service en février. Issu d'une formation staps - Activité Physique Adaptée - il a l'animation dans le sang puisqu'il est animateur depuis ses 17 ans et éducateur sportif le week-end dans un club de foot de la région.

Nous souhaitons une belle saison estivale à toute l'équipe du service animations !



Un concours fleuri

Le concours des maisons fleuries a encore une fois remporté beaucoup de succès ! Cette jolie manière de mettre en valeur sa maison et de donner une belle image de sa ville fait depuis longtemps le bonheur des habitants. Cette année, le concours revêt une signification toute particulière, car notre commune remet en jeu son label «villes et villages fleuris»! La Municipalité remercie chaleureusement les participants. Une remise des prix se déroulera en octobre et récompensera les plus beaux jardins merlimontois.



Un concours pour les amoureux de la commune

A l'occasion de la Saint Valentin, la Municipalité a organisé un grand jeu concours. Tous les amoureux, de Merlimont, ont été invités à écrire une lettre romantique pour déclarer leur amour à leur commune. Plusieurs habitants ont laissé parler leur cœur à travers des poèmes et lettres enflammés. Les gagnants ont reçu leur cadeau de la part de Mme Castelan, élue en charge de la culture.



Mémoire d'histoire : Guy Paillard, une vie merlimontoise

Il aura marqué la ville par ses projets et son investissement indéfectible pour Merlimont et ses habitants.



Sa vie politique dura plus de quarante ans. Guy Paillard fut maire de 1988 à 2001, mais cela faisait déjà plusieurs années qu'il était investi dans sa commune. Le 8 mars 1959, il intègra le Conseil Municipal de Marc Facompré. Premier adjoint d'Albert Guilbert en 1983, il lui succéda en tant que maire le 12 février 1988.

Durant ses mandats, il contribua au développement de la commune en améliorant le cadre de vie des Merlimontois. Plusieurs de ses projets font partie intégrante de notre commune : rénovation et extension de la mairie et du bâtiment des services techniques, réaménagement de la Place de la Chapelle et de l'avenue de la Plage, construction de l'école maternelle, création de la cantine scolaire, de la garderie et de l'accueil de loisirs... Il a également beaucoup œuvré pour la préservation de l'espace dunaire.



Cet hyperactif était un féru de sport : billard, chasse, pêche, ski, vélo, tennis et surtout le golf qu'il pratiqua assidûment de ses 50 à ses 80 ans. L'esprit de compétition animait ce challenger. Le sport cérébral, les puzzles surtout, remplacèrent les clubs de golf dans les dernières années de sa vie.



Né le 7 février 1930, ce Roubaisien d'origine fut élevé à la campagne par ses grand-parents. Diplômé du certificat d'étude avec deux ans d'avance, il se destinait à être médecin. La guerre en décida autrement et dès l'âge de 14 ans, il commença à travailler comme menuisier.

Il arriva à Merlimont en 1947 et vers l'âge de 20 ans il fonda avec son beau-père, M. Caput, l'entreprise Caput-Paillard, menuiserie, charpente et fenêtres. Entreprise qu'il reprit ensuite à son nom et qui comptait une vingtaine de salariés. Il se maria à Merlimont le 1^{er} mars 1952 avec Pauline, son soutien le plus précieux tout au long de sa vie.

Indépendant, droit et passionné, il jonglait entre ses vies politique, professionnelle et personnelle. Père de 3 enfants et grand-père de 8 petits enfants, il avait à cœur de passer des moments en famille.



A l'âge de 76 ans, l'ancien maire fut élevé au grade de Chevalier de l'Ordre national du mérite. Le samedi 6 mai 2006, entouré de sa famille et de ses amis, il a reçu sa médaille des mains du député-maire du Touquet Léonce Desprez. Le même jour, il a également été décoré de la médaille d'honneur de la ville de Merlimont par le maire de l'époque, Jean-François Rapin, en remerciement de toutes ces années au service de la commune et de ses habitants.



Exposition - parcours : « Destination vacances ! Un siècle de tourisme dans le Montreuillois »

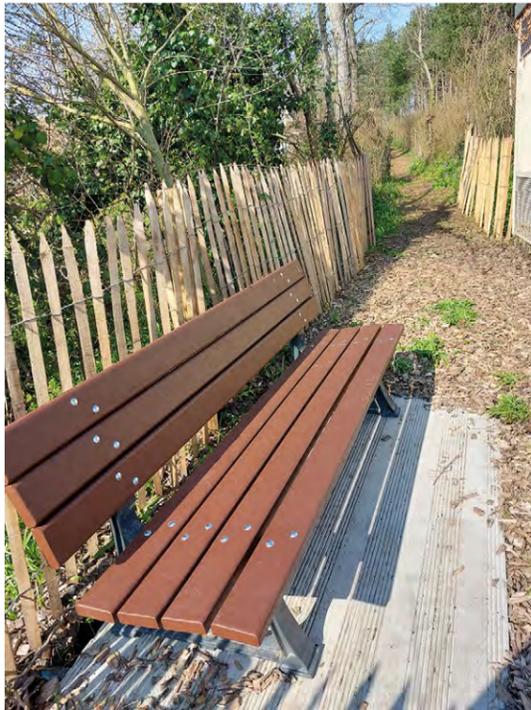
Aujourd'hui le Montreuillois et la Côte d'Opale constituent l'une des premières destinations touristiques des Hauts-de-France. Une exposition-parcours marquant le lien étroit entre les caractéristiques du territoire et les attentes des touristes d'hier et d'aujourd'hui, vous sera proposée dès le mois de juillet sur Merlimont.

Exposition proposée par l'Office de Tourisme du Montreuillois en Côte d'Opale (OTMCO) avec le soutien de : la CA2BM, des villes de Merlimont, de Cucq Trépied Stella-Plage, de Montreuil-sur-Mer et de Rang-du-Fliers.

Entretien le patrimoine merlimontois

Les 30 kilomètres de sentiers pédestres sont un atout et une particularité de la commune. Ces randonnées en pleine nature mais à proximité de la station sont reconnues pour la beauté de leurs paysages et la flore et la faune qui y cohabitent. Il s'agit de points de vue remarquables qui sont un axe central du patrimoine merlimontois.

Plusieurs chantiers ont été entrepris cette année par les agents des services techniques pour entretenir et valoriser ces sentiers.



Deux entrées ont été réaménagées rue d'Etaples, afin de faciliter l'accès au sentier des dunes.



Début d'année, les agents sont intervenus sur le sentier découverte de la dune parabolique. Ils ont effectué une remise en état du platelage, refermé certains accès interdits que les visiteurs avaient dégradés, réparé et posé de nouvelles ganivelles, débroussaillé en dessous du platelage pour faire face à l'invasion d'aubépines et rendu visibles les points de vue de la panne dunaire, les zones humides et la dune parabolique.



Sur le sentier découverte de la dune parabolique, vous découvrirez également une reproduction du tableau « Matelotes dans les dunes ». Son auteur, Jules Breton, était un peintre réaliste et naturaliste, qui séjournait régulièrement sur la Côte d'Opale. Aimant tout particulièrement se promener dans les dunes de Merlimont, il y a peint « Matelotes dans les dunes ».

Le budget municipal est un plan financier qui décrit comment la ville dépensera son argent sur une période d'un an. Il tient compte des orientations et projets que la Municipalité souhaite soutenir et anticipe les recettes et les dépenses pour gérer les finances publiques dans l'intérêt collectif.

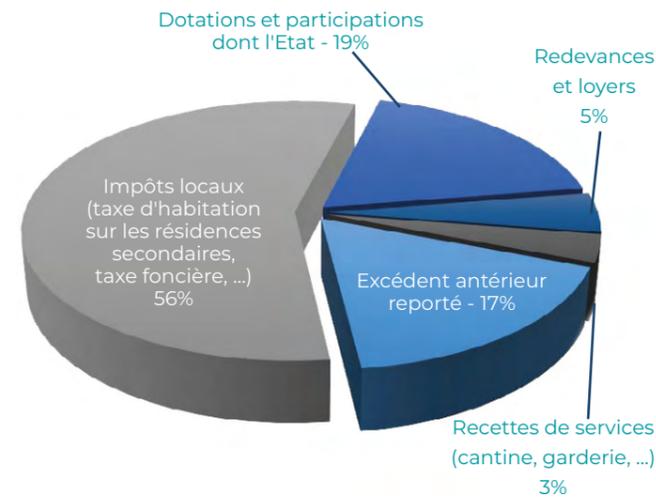
D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.



La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. Celles-ci correspondent principalement aux charges de personnel, à l'entretien de la commune ou encore aux dépenses énergétiques des bâtiments communaux.

Les dépenses d'investissement représentent les travaux et les équipements réalisés pour développer la ville tels que les travaux de voiries, la requalification de la place de la Chapelle ou encore le city stade. Ces dépenses sont financées par les recettes d'investissement : ressources propres de la collectivité, dotations, subventions et éventuellement emprunt.

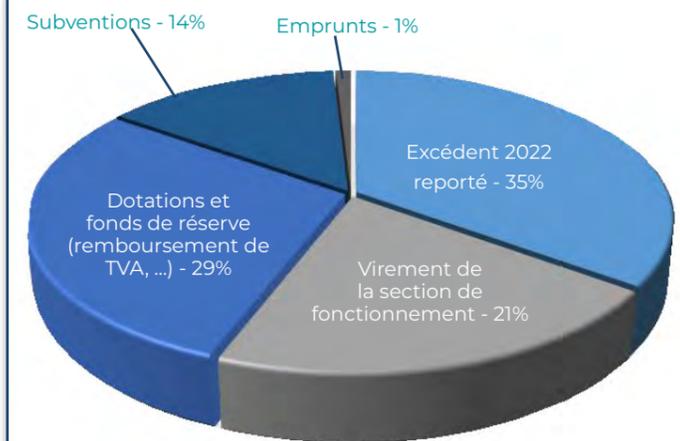
Recettes de fonctionnement



Ces recettes englobent :

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Impôts et taxes | 3 260 905.87 € |
| Dotations et participations | 1 082 766.00 € |
| Redevances et loyers | 284 350.00 € |
| Recettes diverses | 199 150.00 € |

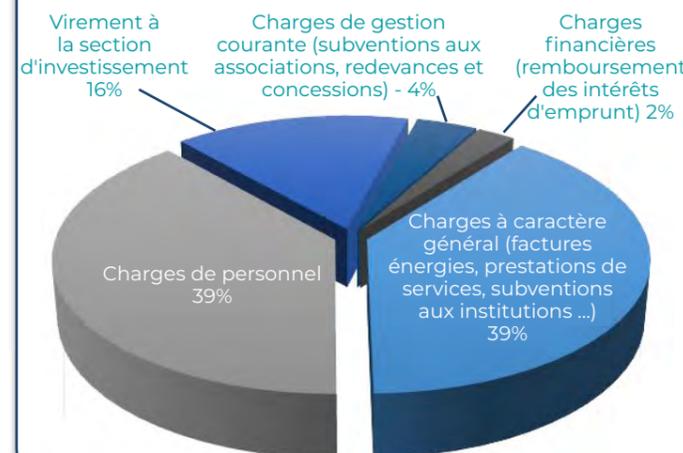
Recettes d'investissement



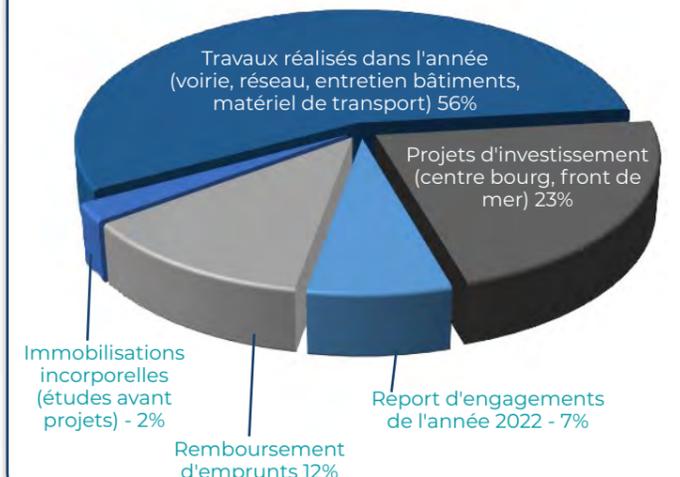
Subventions attendues :

| | |
|---|--------------|
| Région | 171 506.00 € |
| Département | 18 181.75 € |
| Etat | 295 883.40 € |
| CA2BM | 36 812.05 € |
| FDE (Fédération Départementale d'Énergie) | 100 495.00 € |

Dépenses de fonctionnement

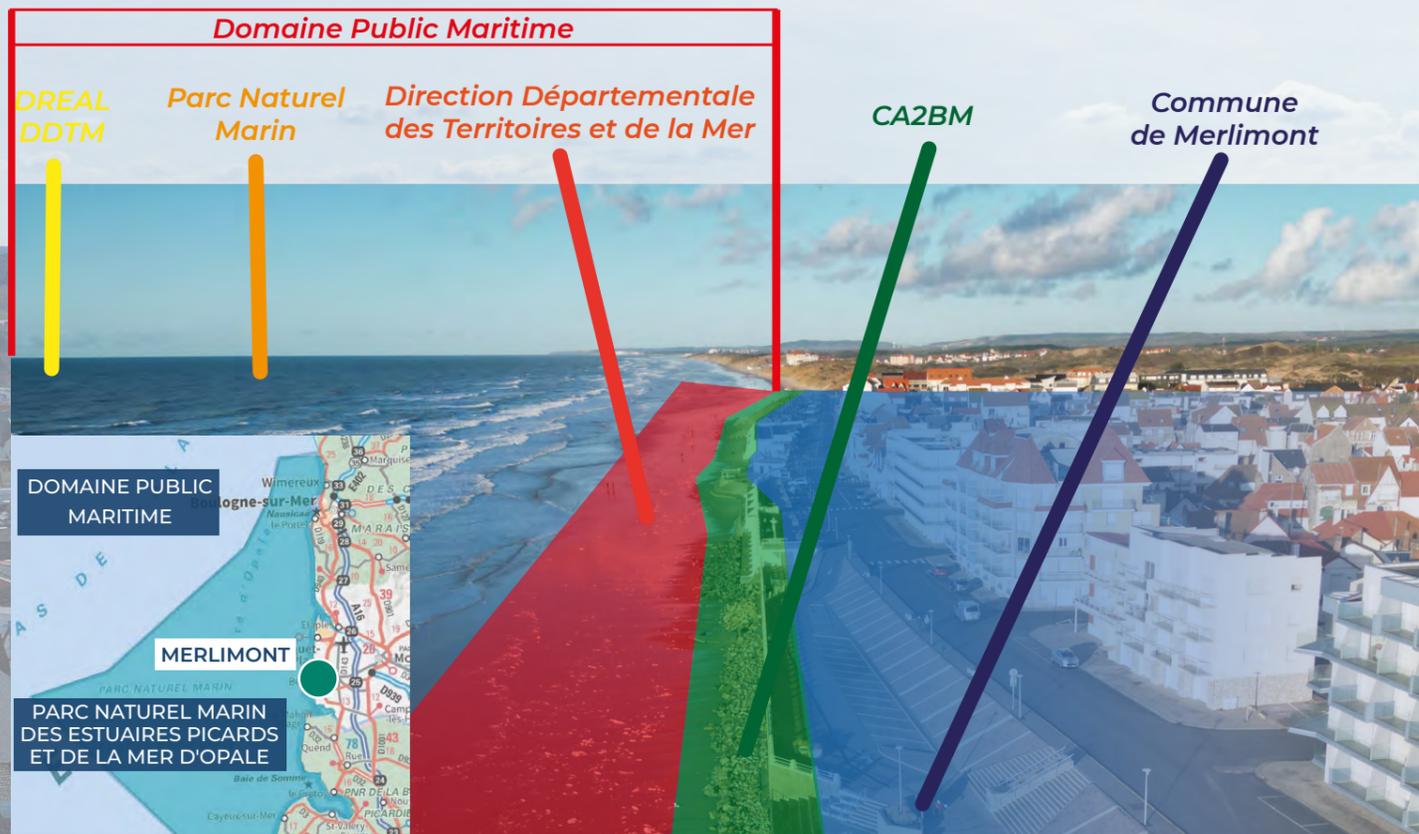


Dépenses d'investissement



REQUALIFICATION DU FRONT DE MER DE MERLIMONT : état des lieux et point de la situation

Les intervenants



Missions et objectifs des partenaires

DDTM du Pas-de-Calais :

Mission de l'organisme :

La Direction Départementale du Territoire et de la Mer met en œuvre les politiques publiques d'aménagement et de développement durable des territoires et de la mer en collaboration avec la DREAL sous l'autorité du Préfet.

Objectifs pour le projet de Merlimont :

► Services des Affaires Maritimes et du littoral / gestion du DPM* et du littoral : mettre en œuvre la politique de la mer et du littoral, assurer la gestion des gens de mer en instruisant les demandes de dossiers réglementaires telles que les autorisations d'occupation temporaire, la circulation sur le DPM, la gestion de la détection de métaux.

► Service de l'Environnement / Police des Eaux et des Risques Littoraux : prévenir les risques naturels, être le garant du respect des réglementations sur la loi sur l'eau en instruisant les demandes réglementaires en lien avec le sujet.

DREAL :

Mission de l'organisme :

la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement est en charge d'entretenir et exploiter le DPM*, mais aussi de prévenir et de réparer les atteintes faites à son intégrité en collaboration avec la DDTM, sous l'autorité du Préfet.

Objectifs pour le projet de Merlimont :

Elle instruit et contrôle les projets en lien d'une part avec l'érosion du littoral et la prévention des risques naturels dans les ouvrages de défense contre la mer, d'autre part avec la gestion du trait de côte en collaboration avec la DDTM.

PNM :

Mission de l'organisme : le Parc Naturel Marin est un outil de gestion du milieu marin qui a pour objectifs de mieux connaître et protéger la mer ainsi que de soutenir le développement durable des activités maritimes.

Objectifs pour le projet de Merlimont :

Le PNM est consulté dans le cadre de l'instruction des dossiers réglementaires par la DDTM et la DREAL pour donner un avis sur la protection des écosystèmes et du patrimoine naturel marin.

*DPM :

Le Domaine Public Maritime est constitué des terrains historiquement recouverts par la mer mais dont elle s'est retirée, ainsi que de ceux encore immergés, compris entre le rivage de la mer et la limite des eaux territoriales.

**OFB : l'Office Français de la Biodiversité est un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité sous la tutelle du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires et du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Forte de son identité littorale, Merlimont est une station balnéaire historique dont la population quintuple l'été. Parler de la plage, c'est aussi aborder le sujet du perré, cet ouvrage artificiel bâti il y a près de 70 ans qui ne cesse de se dégrader.

Depuis plusieurs années, la municipalité annonce des débuts de travaux imminents. Cette année, lors de la cérémonie des vœux, Madame le Maire a tenu à mettre les choses au point.

" Le projet tel qu'il a été pensé et annoncé ces dernières années ne se fera pas. Il n'aura pas lieu car désormais les choses ont évolué, le projet doit être adapté. "

Au delà de l'aspect financier, les objectifs environnementaux ont modifié la façon d'aborder la requalification du front de mer. Le souhait désormais, via la "loi littoral", est d'accompagner la nature. Il n'est plus question de combattre la mer mais plutôt de s'adapter aux contraintes de notre littoral.

La loi littoral concerne plus de 1200 communes riveraines de la mer, mais aussi de grands lacs, d'estuaires ou de deltas. Face à la pression urbaine, aux phénomènes d'érosion ou de submersion marine subis par ces territoires,

" La requalification du front de mer de Merlimont ne concerne pas seulement le perré. Le projet doit être revu dans sa globalité : le perré, les dunes et la défense de l'environnement. "

Actualités

- Etude en cours, financée par la CA2BM, pour mettre à jour l'audit de 2016. Des sondages par radar ont été effectués sur la digue et dans les cabines de plage pour évaluer la fragilité du perré. Ces résultats serviront de bases au cahier des charges du futur projet.

- Elaboration future par les services de la CA2BM et des différents partenaires, d'une stratégie de complémentarité des dépôts de dossiers réglementaires d'utilisation du domaine public maritime. Ces dossiers régiront la vision globale de la requalification du front de mer de Merlimont avec des thématiques sur :
 - le réensablement
 - la gestion douce du trait de côte et la préservation des dunes
 - le renforcement du perré

elle tente de concilier préservation et développement du littoral. Plusieurs acteurs participent à ce projet. L'intervention de tous ces protagonistes complexifie les prises de décisions et la détermination du rôle de chacun.

Les élus et agents, qu'ils soient communautaires ou communaux, sont mobilisés.

A ce jour, le projet initialement prévu a fait l'objet d'une opposition forte du Parc Naturel Marin et de réserves des services de l'État. Le conseil communautaire a décidé d'actualiser l'état de fragilité du perré.

Pour ce faire, l'entreprise Ginger Ingénierie a été retenue et doit rendre ses conclusions avant l'été.

Il appartiendra au conseil municipal, suite à ces conclusions, de proposer au conseil communautaire, compétent en matière de GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), des alternatives moins coûteuses mais qui permettront de sécuriser le front de mer pour les 20 ans à venir.

Néanmoins, si la CA2BM est compétente en matière de défense contre la mer, le domaine maritime appartient à l'État et le Maire doit assurer la sécurité de ses habitants dans le cadre de ses obligations.

Dans ce dossier, la municipalité est partenaire de la CA2BM qui est porteuse de ce projet. Elle sait pouvoir compter sur le soutien de ses collègues du territoire.

" Il reste à l'État à prendre conscience de l'urgence de ce dossier. La municipalité est, quant à elle, prête financièrement à assumer les travaux de la « digue promenade » qui relève de sa compétence. "

En attendant, les services de la CA2BM et ceux de la commune mettent en œuvre et négocient des actions permettant de limiter l'érosion de notre côte merlimontoise. Toutes ces actions sont faites avec des dossiers réglementaires à l'appui.

- Chaque année, les agents de la CA2BM posent des ganivelles.

- Eden 62, l'ONF, les agents communaux sont également mobilisés sur d'autres actions empêchant l'érosion dunaire (recyclage des sapins de Noël, sensibilisation à la fragilité des dunes..).

- Des rechargements en sable sont réalisés pour pallier les tempêtes hivernales.



Recyclage des sapins de Noël

Plus de 200 sapins ont été récoltés cette année ! Vous avez été nombreux à offrir une seconde vie à vos sapins de Noël. Début janvier, notre partenaire Eden 62 et les agents de la ville ont mis en place les sapins, pour aider au maintien du sable dunaire.

Toujours plus pour la propreté

Quatre nouveaux conteneurs enterrés, posés par la CA2BM, ont vu le jour rue Auguste Biblocq, sur l'espace dunaire de l'aire de pique-nique. Ils complètent les conteneurs enterrés déjà disponibles dans la commune : rue de la Poste, avenue André Boudringhin et avenue de la Plage.

La commune a acquis dix nouvelles corbeilles de tri avec cendriers afin d'améliorer la propreté publique. Elle s'est également dotée d'un nouveau camion benne et d'un aspirateur de propreté "Gluton".



Des oyas dans le parc de la mairie

Tout le monde connaît les oyas dunaires, dont l'action sur l'environnement n'est plus à prouver. Il existe également des oyas, qui sont des pots en céramique microporeuse, une fois remplis d'eau, ils permettent de diffuser celle-ci lentement et naturellement directement à la racine des végétaux. Ce procédé comporte des avantages non négligeables, pour les plantes qui sont moins stressées par les arrosages, pour les sols qui ont ainsi un meilleur équilibre hydrique et enfin pour la commune qui économise 50 à 70 % d'eau.



Opération Hauts-de-France propres

Avec plus de 96 000 participants et 8 700 m3 de déchets collectés, l'édition 2023 de l'opération "Hauts-de-France propres" a encore une fois battu son record dans la région.

Merlimont a de nouveau répondu présente en 2023. Les élus et habitants de la commune, armés de leur pinces, gants et sacs-poubelle, ont nettoyé notre belle plage. Pour rappel, des nettoyages des espaces naturels merlimontois sont régulièrement organisés.



Vers le maintien de la 3^{ème} fleur

A la fin du mois de juin, le jury régional des « villes et villages fleuris », accompagné d'élus et de techniciens va effectuer une visite de la commune dans l'optique de maintenir la 3^{ème} fleur merlimontoise. Pour cela, le jury sera attentif au fleurissement bien sûr, mais aussi aux méthodes d'arrosage, aux moyens mis en place pour favoriser le développement durable, au respect de l'environnement, à la valorisation des richesses naturelles en direction des habitants et des visiteurs et au cadre de vie. Nous saurons à l'automne si Merlimont conserve son label 3 fleurs et si nous pouvons prétendre à l'avenir à une 4^{ème} fleur.

Le retour de nos brebis

Précieuse et Shiva, nos deux brebis de race Shetland, ont pris leur quartiers au début du mois de mai, avec une nouvelle compagne ! Toutes les trois sont nées en 2021 dans l'espace naturel sensible de Guïnes et font partie du cheptel élevé par notre partenaire Eden 62. Sauf situation exceptionnelle, elles resteront désormais toute l'année dans notre éco-pâturage.



COLLECTE DES RÉSIDUS VÉGÉTAUX

La collecte des résidus végétaux se déroule jusqu'au 7 novembre. Le volume de ramassage ayant été divisé par trois ces dernières années, le ramassage ne se fait plus que tous les quinze jours :

| JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE |
|-----------------------|----------------------|----------------------|--------------------------|-------------------------|
| S 01 Thierry | M 01 Alphonse | V 01 Gilles | D 01 Thér. de l'E. Jésus | M 01 TOUSSAINT |
| D 02 Martinien | M 02 Julien Eymard | S 02 Ingrid | L 02 Léger | J 02 Défunts |
| L 03 Thomas | J 03 Lydie | D 03 Grégoire | M 03 Gérard | V 03 Hubert |
| M 04 Florent | V 04 Jean-M. Vianney | L 04 Rosalie | M 04 François d'Assise | S 04 Charles |
| M 05 Antoine | S 05 Abel | M 05 Raïssa | J 05 Fleur | D 05 Sylvie |
| J 06 Mariette | D 06 Transfiguration | M 06 Bertrand | V 06 Bruno | L 06 Bertille |
| V 07 Raoul | L 07 Gaétan | J 07 Reine | S 07 Serge | M 07 Carine |
| S 08 Thibault | M 08 Dominique | V 08 Nativité | D 08 Pélagie | M 08 Geoffroy |
| D 09 Amandine | M 09 Amour | S 09 Alain | L 09 Denis | J 09 Théodore |
| L 10 Ulrich | J 10 Laurent | D 10 Inès | M 10 Ghislain | V 10 Léon |
| M 11 Benoît | V 11 Claire | L 11 Adelphe | M 11 Firmin | S 11 ARMISTICE 1918 |
| M 12 Olivier | S 12 Clarisse | M 12 Apollinaire | J 12 Wilfried | D 12 Christian |
| J 13 Henri, Joël | D 13 Hippolyte | M 13 Aimé | V 13 Géraud | L 13 Brice |
| V 14 FÊTE NATIONALE | L 14 Evrard | J 14 Croix Glorieuse | S 14 Juste | M 14 Sidoine |
| S 15 Donakd | M 15 ASSOMPTION | V 15 Roland | D 15 Thérèse d'Avila | M 15 Albert |
| D 16 ND Mt Carmel | M 16 Armel | S 16 Edith | L 16 Edwige | J 16 Marguerite |
| L 17 Charlotte | J 17 Hyacinthe | D 17 Renaud | M 17 Baudoin | V 17 Elisabeth |
| M 18 Frédéric | V 18 Hélène | L 18 Nadège | M 18 Luc | S 18 Aude |
| M 19 Arsène | S 19 Jean Eudes | M 19 Emilie | J 19 René | D 19 Tanguy |
| J 20 Marina | D 20 Bernard | M 20 Davy | V 20 Adeline | L 20 Edmond |
| V 21 Victor | L 21 Christophe | J 21 Matthieu | S 21 Céline | M 21 Prés. de Marie |
| S 22 Marie Madeleine | M 22 Fabrice | V 22 Maurice | D 22 Elodie | M 22 Cécile |
| D 23 Brigitte | M 23 Rose de Lima | S 23 AUTOMNE | L 23 Jean de Capistrano | J 23 Clément |
| L 24 Christine | J 24 Barthélémy | D 24 Thède | M 24 Florentin | V 24 Flora |
| M 25 Jacques | V 25 Louis | L 25 Hermann | M 25 Crépin | S 25 Catherine |
| M 26 Anne, Joachim | S 26 Natacha | M 26 Côte, Damien | J 26 Dimitri | D 26 Delphine |
| J 27 Nathalie | D 27 Monique | M 27 Vincent de Paul | V 27 Emeline | L 27 Sévrin |
| V 28 Samson | L 28 Augustin | J 28 Venceslas | S 28 Jude | M 28 Jacq. de la Marche |
| S 29 Marthe | M 29 Sabine | V 29 Michel | D 29 Narcisse | M 29 Saturnin |
| D 30 Juliette | M 30 Fiacre | S 30 Jérôme | L 30 Bienvenue | J 30 André |
| L 31 Ignace de Loyola | J 31 Aristide | | M 31 Quentin | |

jour de collecte des résidus végétaux

Composter, c'est recycler !

En janvier 2024, trier ses biodéchets deviendra obligatoire. Après les emballages et le papier recyclable, la pratique du tri et du compostage des déchets alimentaires est l'étape suivante en matière de réduction et de valorisation des déchets. Nous vous rappelons que la CA2BM met GRATUITEMENT* des composteurs à votre disposition. Rendez-vous sur le site internet de la CA2BM ou composez le 0 800 880 695 (appel gratuit)



La préservation de la laisse de mer

On appelle laisse de mer, l'ensemble des éléments naturels déposés sur la plage par la mer à chaque marée. Merlimont est la seule commune du littoral à ne pas cribler la plage. Elle s'engage dans le respect de la laisse de mer en pratiquant toute l'année un nettoyage manuel qui permet de ramasser uniquement les macro-déchets d'origine humaine. Elle sensibilise les citoyens à cette problématique en organisant régulièrement des nettoyages de plage participatifs. La laisse de mer est composée de végétaux (algues, bois mort...) et de restes de petits animaux (coquillages, os de seiches, œufs d'animaux marins, mues de crustacés, tubes calcaires de vers marins, méduses échouées...). Elle constitue la base de la chaîne alimentaire pour de nombreux animaux du littoral, en particulier ceux qui vivent dans le sable et les oiseaux tels que le gravelot à collier interrompu. Elle contribue également au maintien du sable sur la plage et fournit les matières organiques nécessaires au développement des végétaux sur les dunes.



Les bons réflexes !

Les déchets d'origine humaine empêchent la fixation de la végétation et provoquent des intoxications et des blessures pour les animaux comme pour les hommes. Avoir les bons réflexes :
 • Ne rien jeter au sol ni dans l'eau, mais utiliser les poubelles
 • Trier les déchets
 • Laisser tout ce qui est d'origine naturelle sur la plage (sable, algues, coquillages...)
 • Déposer les déchets d'origine humaine retrouvés sur la plage dans un des deux bacs à marée disponibles.



Ici commence la mer...

Les avaloirs d'eaux pluviales ne sont ni des poubelles, ni des bouches d'égoût. Ils sont raccordés aux réseaux d'eaux pluviales qui rejoignent directement les rivières puis la mer. Ainsi les déchets jetés près des avaloirs d'eaux pluviales filent directement à la mer sans être traités en station d'épuration. La commune profite des travaux de voirie pour faire poser des avaloirs avec l'inscription " ici commence la mer - ne rien jeter "





Nettoyage du sous bois rue du Soleil Levant



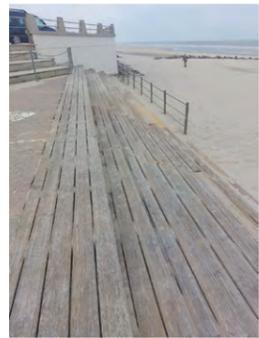
Entretien des fossés allée des Chardonnerets



Entretien des abords de l'aire de camping-cars



Réfection totale du muret de l'Eglise



Entretien de l'escalier de la digue sud



Remise en peinture des cabines



Fleurissement de la commune



Les grands projets 2023

Merlimont évolue à travers plusieurs grands projets afin d'améliorer le cadre de vie des Merlimontois. Ils s'inscrivent dans le long terme et répondent aux objectifs voulus par les habitants et fixés par les élus.



Rénovation des voiries

L'avenue du Boulonnais et une partie du boulevard de la Manche font l'objet de travaux depuis plusieurs mois dans le cadre de la reconfiguration globale de la voirie de Merlimont. Les travaux d'enfouissement des réseaux, d'infiltration des eaux pluviales et la pose des bordures sont terminés. Les stationnements et les cheminements des piétons sont matérialisés en pavés de trois couleurs.

Requalification de la Place de la Chapelle

La place de la Chapelle fait partie des grands projets de cette année 2023.

Ce lieu touristique, cœur des festivités estivales, va être totalement repensé, en partenariat avec les commerçants et les agents du B.I.T. .

Une place de vie et d'attractivité va être créée, répondant aux besoins des diverses animations et manifestations de la commune. Les travaux préparatoires des concessionnaires Enedis et Véolia sont terminés. Les travaux de requalification débuteront début septembre, après la saison estivale :

- Dépose de l'ancienne scène couverte de 80m²
 - Effacement du terre central d'infiltration des eaux pluviales
 - Pose de pavages similaires à l'avenue de Champagne et l'avenue du Boulonnais
 - Pose de mobilier urbain et de l'éclairage led
 - Pose d'une nouvelle scène couverte de 200m² devant le B.I.T.
- Le distributeur de billets restera en place.

Une subvention de 171 506 € a été accordée par la Région dans le cadre de l'opération "redynamisation des centres bourgs" dont nous avons déjà bénéficié pour les premières phases. La FDE nous a également accordé une subvention de 62 150 €, ainsi que la DETR pour un montant de 177 000 €. Ce projet correspond à un investissement communal de 885 000€HT.



Un nouveau city stade

Inauguré il y a une vingtaine d'années, le city stade à côté de la Place de la Haye va faire peau neuve. Celui en place actuellement, accidentogène et vieillissant, sera remplacé pour compléter l'offre des équipements sportifs dédiés aux jeunes.

Ce projet en cours d'étude sera effectif au printemps 2024. Son coût est d'environ 70 000 €HT dont une subvention du Conseil Départemental de 18 182 €. Une subvention de 15 151 € a été demandée à l'agence nationale du sport.

La rénovation du parc d'éclairage public

La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques de la commune. La vétusté des installations étant la principale cause de la surconsommation, la ville de Merlimont a décidé de changer une centaine de points lumineux en complément des changements déjà réalisés lors des travaux d'enfouissement.

Les anciens points lumineux, trop énergivores et agressifs pour la faune diurne, seront remplacés par de nouvelles ampoules moins chaudes, ayant une luminosité plus douce. Ce projet ambitieux représente un investissement d'environ 150 000€HT pour la commune, avec une subvention de 28 400 € accordée par la FDE62.

A l'école

A chacun son projet !

Comme chaque année, toutes les classes de l'école élémentaire ont bénéficié d'un projet ou d'une sortie pédagogique. Ils sont bénéfiques pour les enseignants et les enfants car cela leur permet d'apprendre autrement en les sortant de leur cadre habituel.

► Le projet cirque

Mi-avril, les CP et CM1 de Mme Marquilly et M. Rimbart ont mis en place une initiation au cirque. Ce projet avait pour objectif de développer la sensibilité et l'expression artistique des élèves. Sébastien de l'association Manifest'action leur a appris l'équilibre et la jonglerie. Les parents ont été invités à venir admirer leurs enfants lors d'une restitution.

► Une classe de voile

Les élèves de CM2 de Mme Verny ont mis le cap sur le lac de Conchil-le-Temple pour découvrir une activité nautique ludique : la voile ! Début mai, ils ont pris le large et un bon bol d'air pour découvrir un milieu naturel unique et préservé.

► Des représentations théâtrales

En partenariat avec la CA2BM, les élèves de toutes les classes de l'école élémentaire ont donné plusieurs représentations de théâtre et de chant, le samedi 3 juin au Cinos de Berck-sur-Mer. Ils ont interprété "Le vieux Léon" et "Le Fameux Molière" de Julien Joubert.

► Une sortie au centre historique Minier

Le 13 juin, les élèves de CE1-CE2 de M. Bond et de CM2 de Mme Queva se sont rendus au cœur du bassin minier dans le plus important musée de la mine. A travers des expositions et des documents d'époque, ils sont partis à la découverte de trois siècles d'activité minière.

► Une sortie à Samara

Mme Létendart et M Bond vont emmener leurs élèves à Samara le 27 juin. Une découverte de la vie préhistorique à travers des animations artisanales, des reconstitutions d'habitat et des gestes techniques préhistoriques, attend ces élèves des classes de CM1 et CE1-CE2.

Le numérique dans l'école élémentaire

La commune de Merlimont a choisi de doter les classes d'écrans numériques interactifs.

Ce sont quatre écrans, cinq ordinateurs et des visionneuses qui ont été installés dans les classes de l'école élémentaire. Cette solution numérique de pointe transforme les salles de classe en environnement d'apprentissage créatif, connecté et innovant.



Des travaux pendant les vacances

La cantine scolaire se dote d'un nouveau toit. Les anciennes tôles en fibre ciment, vétustes et poreuses, seront remplacées par une toiture en bac acier. Les enfants du centre de loisirs prendront provisoirement leurs repas dans la salle polyvalente.



Une visite pas comme les autres

Dans le cadre de leurs apprentissages, les classes de CE2 de Mme Verny et la classe de CE1/CE2 de M. Bond étudient la commune et la municipalité, en prenant comme exemple la ville de Merlimont.

Le 16 juin, Mme le Maire et Mme Dall'Acqua-Dumaine, élue en charge des écoles et des temps périscolaires, ont reçu les élèves pour leur faire découvrir le fonctionnement d'une mairie et des institutions en général.

L'école élémentaire va bénéficier de plusieurs aménagements durant la saison estivale.

La campagne de mise en peinture des murs prendra fin avec la finition de la dernière classe.

Les rideaux seront remplacés par des stores semi-occultants et anti chaleur qui seront installés dans trois classes, soit 15 stores.

La vie associative

Valentin André brille et fait briller Merlimont

Début mai, lors des championnats du monde de duathlon, Valentin André, sportif merlimontois émérite, s'est classé à la 6^{ème} place, à seulement 23 secondes du titre mondial. Une fois encore, il a porté haut les couleurs de la France et de notre commune. En effet, Mme Le Maire et ses adjoints ont souhaité renouveler leur soutien à cet athlète, qui partage et véhicule les mêmes valeurs que la municipalité.



Benoit Wallois : courir pour une bonne action



C'est un reportage sur l'Ultra Trail du Mont Blanc qui lui a donné le déclic. C'était il y a 6 ans et depuis, il court. Il a déjà pris le départ des courses les plus connues. Ce qu'il aime dans le trail, c'est ce sentiment de liberté.

C'est aussi ce qu'il ressent sur les sentiers et la plage de Merlimont, et c'est pour cela qu'il participera à la course La Complice, en duo avec sa partenaire.

Mais Benoit Wallois a décidé de mettre sa passion au service d'associations qui lui tiennent à cœur : Handi'Chiens et la SPA. Pour aider ces associations, Benoit recherche "des partenaires pour sponsoriser ses courses nationales et internationales, dont les bénéfices seraient reversés aux associations". Pour le

contacter : benoitwallois@yahoo.fr.

Le fils prend le même chemin que son père

Gaël Evrard, coureur merlimontois connu pour son palmarès et ses exploits sportifs, est un père comblé. Son fils, Axel, prend également le chemin des podiums. Engagés dans la course berckoise "La Vérotière", ils ont tous les deux fini sur la plus haute marche du podium, chacun dans sa catégorie. Parions que nous entendrons encore parler de ce duo père-fils qui n'a pas fini de courir !

Une danse "piquante"

Omar vous accueille avec un accent chantant et souriant. D'origine cubaine, ce passionné de danse vous fait partager sa passion de la danse salsa. L'association Dansa Salsa vous invite à pratiquer cette danse dynamique et rythmée qui donne le sourire. La Salsa Cubaine est considérée comme la principale danse latine-tropicale. Elle se danse en couple, de manière circulaire, selon des codes que l'on arrive à maîtriser facilement après quelques mois de pratique.

Tous les jeudis soir, l'association Dansa Salsa vous accueille à partir de 21h. La première heure est destinée aux débutants, ensuite ce sont les danseurs confirmés qui font vibrer la salle polyvalente de Merlimont. Créée par Omar en 2018, l'association compte 38 adhérents venus de toute la région. Intégrée dans le paysage merlimontois, Dansa Salsa participe aux animations municipales telles que le marché du terroir qui se déroule le lundi soir pendant la saison estivale.



La danse en ligne, c'est le pied

La Line Dance est une danse où les pratiquants sont alignés et exécutent simultanément les mêmes pas d'une chorégraphie. Cette danse est une danse sociale qui se pratique en groupe, et dont l'esprit repose sur la convivialité, le partage, l'échange et surtout le plaisir de danser. C'est tout cela que propose l'association merlimontoise Country Line Dancer. Nadine, sa fondatrice et présidente, fait danser ses 35 adhérents sur des musiques festives et rythmées. La danse en ligne n'est pas qu'une manière de se divertir, elle a bien d'autres atouts : elle permet de faire travailler son sens de l'équilibre et de l'orientation car c'est une discipline où l'on tourne sur soi-même, mais également de travailler sa mémoire car cette danse est basée sur des chorégraphies complexes qu'il faut retenir. Vous pourrez venir vous exercer tous les après-midi de mi-juillet à mi-août, du lundi au vendredi, place de la Chapelle.



Pour l'amour des bonnes choses

Dès que vous entrez dans son magasin, une délicieuse odeur réveille vos papilles.

Ses fromages et charcuterie, pour une grande majorité, ne se trouvent pas dans la grande distribution. Il met en effet, un point d'honneur à vous présenter des produits de qualité. Dans sa boutique, vous découvrirez également des produits d'épicerie fine tels que de la confiture de figue, du beurre demi-sel à l'ail des ours, des épices spéciales frites, ... Epicurien et gourmand, c'est tout naturellement que Nicolas Guestin a ouvert *La Fromagerie des Dunes*. Cet ancien cadre commercial, savait depuis longtemps qu'il ouvrirait un commerce de bouche. Amoureux de Merlimont, cet habitué de longue date a souhaité vivre à l'année dans la commune. Il cherchait depuis longtemps un local et n'a pas loupé l'occasion qui s'est présentée à lui lorsque l'ancien propriétaire a cédé le local commercial et la maison attenante.

Informations : Facebook : *Fromagerie des dunes*
399 rue de Saint Josse



Envie d'une pizza ?

Depuis le 4 mai, sous la gérance d'Anne-Sophie Chavot, s'est ouvert sur Merlimont la pizzeria *Mystic Pizza*. Après avoir passé 20 ans dans le prêt-à-porter, cette fille de commerçants a souhaité changer d'air en se lançant dans une nouvelle aventure. Merlimontoise depuis plus de 20 ans, elle connaît la commune depuis son enfance, quand elle venait y passer ses vacances avec ses grands-parents. *Mystic pizza*, nom tiré d'un film de Julia Roberts, vous propose de délicieuses pizzas sur place ou à emporter et notamment la pizza « mystic » conseillée par la patronne et appréciée de tous.

Informations : Facebook : *Mystic Pizza*
71 avenue de la Plage

Des délices sucrés

Que l'on soit thé ou café, nous aimons tous déguster des biscuits sucrés à l'heure du goûter. Katia Balesme vous propose de faire voyager votre palais en dégustant *Les petits biscuits de Katia*. Spéculoos, croquants amande et noisette, pistache ou thé matcha, vous trouverez forcément un goût qui vous plaît. Originalité : ils sont fabriqués à partir d'huile de coco, pour son petit goût très agréable et une meilleure conservation.

Ces délices sucrés sont fabriqués à Merlimont et disponibles dans différents points de vente de la région : à la boucherie Ponchel, à L'un des sens, au Dé d'argent, aux Chambres d'hôtes de la mer, à la Conserverie touquettoise, Au près de la baie et au Paris friand à Berck, ainsi qu'à Montreuil sur mer au Café Schirrer et Auptrivrac sur le marché du samedi.



Une nouvelle secrétaire indépendante

Gladys Perouzel a décidé de mettre son expertise au service des entreprises. Cette secrétaire indépendante répond à tous les besoins dans les domaines administratifs, commerciaux ou dans les ressources humaines. A distance ou en présentiel, un contrat régulier ou ponctuel, sa force est de s'adapter à toutes les demandes. Réactive et disponible, elle met son expertise au service des chefs d'entreprise qui souhaitent déléguer et se concentrer sur le cœur de leur métier. Merlimontoise depuis peu, Gladys a adopté



notre commune où elle se plaît beaucoup.
Informations : www.glesecret.com



Une belle reprise pour l'Escale

Si vous êtes venu au restaurant l'Escale récemment vous avez dû vous rendre compte du changement. En salle ou en cuisine tout a été modifié : le restaurant s'est refait une beauté avant son ouverture le 4 mars. Une majorité de l'ancienne équipe a été reprise.

Au menu : une carte avec des plats traditionnels pour que chacun trouve son bonheur, une ardoise avec des nouveautés chaque semaine, un plat du jour, des produits frais et de saison. M. Hennequart vous accueille avec le sourire du mardi au dimanche midi, fermeture le lundi et les jeudi et dimanche soir.
Informations : Facebook : *L'Escale Merlimont*
56 avenue de la Plage

De nouveaux propriétaires pour la maison de la presse

Depuis janvier, M. et Mme Sahnoune ont repris la maison de la presse. Buralistes depuis plus de 30 ans sur Berck et Cucq, ils avaient envie de poser leur valises. Quand ils ont su que la maison de la presse de Merlimont cherchait des repreneurs, ils ont sauté sur l'occasion. Ils ont changé l'enseigne et les vitrines mais proposent les mêmes produits qu'avant avec plus de souvenirs cadeaux. Le relais



de la Poste est toujours assuré avec tous les services de la poste sauf les services bancaires. Vous êtes accueillis de 8h à 19h du lundi au dimanche matin.
53 avenue de la Plage

Le restaurant L'ambiance va rouvrir pour la saison

M. et Mme Lemoine ont décidé de vivre une nouvelle aventure. Tous les deux issus de la restauration, ils souhaitaient depuis plusieurs années ouvrir leur propre établissement. Ce sera bientôt chose faite ! Merlimont, ils connaissent bien car avant d'officier au Touquet, M. Lemoine a été le cuisinier du restaurant qu'il va rouvrir aujourd'hui. En effet, pendant trois ans, il a travaillé pour Mme Grember, l'ancienne propriétaire. Désormais, ils n'attendent plus que le feu vert de l'administration pour réouvrir les portes de cette institution merlimontoise. La carte changera tous

les trois mois pour s'adapter aux produits de saison. L'endroit se verra familial avec une cuisine traditionnelle avec menu et plat du jour. L'établissement sera fermé le jeudi.

Informations : Facebook : *Restaurant L'Ambiance*
80 avenue de la Plage



Laissez-vous coacher

Delphine Taillière est l'illustration parfaite de "quand on veut on peut." Issue de la restauration, Delphine n'était pas du tout adepte du sport mais son travail assez physique a engendré des problèmes de dos que seul le sport pouvait atténuer. Déterminée et bosseuse, elle a beaucoup pratiqué, pris goût au sport et désormais ne peut plus s'en passer. Elle a fait de sa passion son métier.

Depuis plusieurs semaines, Delphine est coach fitness. A domicile ou sur le lieu de travail, elle s'adapte à sa clientèle. Très à l'écoute, elle prend en compte les capacités de chacun et adapte ses cours. En plus du coaching personnalisé, Delphine donne des cours collectifs au Camping des Jardins de la Mer de Merlimont et également au centre Family Fitness Santé d'Ecuires.

Informations : Facebook : *Coaching F'eat Pro*



Vous vous installez à Merlimont ? Présentez-vous pour que l'on parle de vous ! Rendez-vous à l'accueil de votre mairie.



Festi'Vintage 2023



Cocotte la poule 2023



Festi'Nature 2023



24 - Aime Ma Ville

Pique-nique du 14 juillet

Parc de la Mairie
Merlimont

Kermesse - Ambiance musicale - Apéro concert



www.merlimont.fr

Merlimont en Côte d'Opale

FEU D'ARTIFICE MERLIMONT

22 JUILLET

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

FEU D'ARTIFICE

SOIRÉE DISCOTHÈQUE

Photocart

Marché gourmand de Merlimont

Tous les lundis à 17h30
du 10 juillet au 28 août - Place de la Chapelle

18h - Pot de bienvenue et présentation des activités de la semaine



Un été à Merlimont

Marché gourmand
Tous les lundis

Activité nature
Tous les mardis

Stage
Du lundi au vendredi

Concert
Tous les mercredis

Activité bien-être
Tous les jeudis

Danse en ligne
de mi-juillet à mi-août

Merlimont en fête
Tous les samedis

Activité manuelle
Tous les vendredis

www.merlimont.fr Merlimont en Côte d'Opale Bureau d'informations touristiques

Un livre à la plage

La bibliothèque de plage reprend ses quartiers d'été !

Du 10 juillet au 28 août,
venez profiter d'une pause
littéraire au soleil !

Le service animation vous attend les lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 15h à 18h, sur le front de mer.

Et également les mercredi et vendredi matin de 9h à 12h à l'espace culturel municipal.



Retrouvez tout le programme des activités des associations, des commerçants et du service animations de votre ville dans votre programme estival, disponible au bureau d'informations touristiques et sur notre site internet : www.merlimont.fr



Visites guidées de la chapelle Notre Dame des Anges et de l'église St Nicolas

Vous souhaitez en savoir plus sur le patrimoine de Merlimont ?

Venez découvrir ou redécouvrir la chapelle Notre Dame des Anges et l'Eglise Saint Nicolas à travers des visites guidées de 30 minutes.

- Chapelle Notre Dame des Anges (à la plage) par C.Miotti, de 10h à 12h samedis 15, 22 et 29 juillet et les 5, 12 et 19 août.
- Eglise Saint Nicolas par C.Tierny (centre ville), de 10h à 12h mercredis 12, 19 et 26 juillet et les 2, 9 et 16 août.



La Nuit des Étoiles 2023

Le club d'astronomie Equinoxe vous invite à vous perdre dans les étoiles ! Venez observer le ciel à l'oeil nu et au télescope le vendredi 11 août à partir de 22h. Rendez-vous près du club nautique.



Vide greniers

Organisé par Randopale Merlimont
Samedi 15 juillet 2023 / 8h à 18h
Lieu : Place de la Gare
Prix : 3.5€ le mètre
Réservations : 06 52 95 78 11 ou randopalemerlimont@gmail.com



Brocante de la plage

Organisée par Merlimont Passion
Dimanche 20 août 2023 / 8h à 18h
Lieu : secteur plage
Prix : 4€ le mètre
Réservations : 07 49 62 85 77 ou brocanteplage@gmail.com

VOLLEY VACANCES MERLIMONT

DU 10 JUILLET AU 20 AOÛT 2023

DU LUNDI AU VENDREDI :

- 10h-12h : INITIATION & PERFECTIONNEMENT
- 15h-18h : JEU LIBRE

SAMEDI & DIMANCHE :

14h30 : TOURNOIS

(LES HORAIRES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS EN FONCTION DES MARÉES)

| Tarifs : | Tarifs Tournois : |
|---------------------|---|
| • Demi-journée : 5€ | • Adhérents : 3€* |
| • Journée : 9€ | • Autres : 8€ |
| • Semaine : 35€ | • * Prix pour les adhérents « saison » et « semaine » |
| • Saison : 95€ | |

Village des métiers de l'uniforme

Le 20 juillet et le 24 août, place de la Gare, venez à la rencontre de professionnels qui vous feront découvrir les métiers de l'uniforme et de la sécurité. Ils vous expliqueront les possibilités de parcours pour intégrer les différentes institutions représentées.

Journées européennes du patrimoine

16 et 17 septembre 2023



LA COMPLICE

COURSE NATURE SEMI-NOCTURNE

EN SOLO OU EN DUO

2 SEPT. 2023
MERLIMONT

- PARCOURS 8,5 ET 15 KMS 12€/DUO - 8€/SOLO
- COURSES ENFANTS DÈS 16H
- RESTAURATION SUR PLACE

 www.merlimont.fr

 Merlimont en Côte d'Opale

21 octobre 2023

Le Tremplin des TALENTS

Appel à candidatures

Vous possédez un talent artistique ?

Vous rêver de vous produire en public ?

Vous rêver de faire découvrir vos oeuvres !

Nous vous offrons une scène !

Nous vous offrons un lieu d'exposition !

Musicien, danseur, peintre, photographe, acrobate, couturier, magicien, maquettiste, sculpteur... votre talent nous intéresse !

Présentez votre performance via une courte vidéo. Vous avez jusqu'au 31 juillet pour participer à la première sélection.

N'oubliez pas de préciser vos coordonnées pour être contacté par notre jury si vous êtes sélectionné.

Envoyez le tout à : festimerlimont@gmail.com